

## I OBJECTIF GLOBAL DE FORMATION

Le titulaire du Diplôme d'Ingénieur Technologue en génie civil doit être capable de mener seul, ou en collaboration avec l'ingénieur de conception :

- les études d'un petit ouvrage de génie civil
- la conduite et/ou le contrôle des travaux sur chantier
- la gestion d'un service d'exécution ou de fabrication

Il regroupe, à un degré supérieur, les compétences du projeteur, du conducteur de travaux, et les capacités d'adaptation et d'évolution propres à l'ingénieur.

## II MODALITES DE RECRUTEMENT

La formation est ouverte aux titulaires d'un DUT, d'un DST ou d'un BTS dans une des options du génie civil ou tout diplôme équivalent. La possession du bac scientifique ou technique et d'un diplôme bac + 2 est obligatoire. Les candidats seront sélectionnés après étude des dossiers ou tests d'entrée.

Les candidatures seront reçues du **1<sup>er</sup> Août au 30 Septembre 2022.**

Le frais de dossiers non remboursable s'élève à 15 00F et sont versés au moment du dépôt de candidatures

Les sélectionnés auront un délai de 2 semaines (15 jours) pour compléter leur dossier à la scolarité de l'ESP et payer les **droits d'inscription (Frais d'inscription + mensualités de Juin et de Juillet 2023 (voir coût de la formation).**

Au-delà de cette date, les sélectionnés de la liste d'attente seront autorisés à s'inscrire dans la limite des places disponibles.

## III REGIME DE LA FORMATION

Une année universitaire comprend 9 mois de formation et débute **en Novembre 2022**

Un découpage semestriel de l'année permet d'évaluer le travail des étudiants à mi-parcours

Les cours ont lieu les jours ouvrables à raison de 7 heures par jour du lundi au samedi.

Le diplôme prévoit 2400 heures réparties sur 2 ans.

## IV ETAPES DE LA FORMATION

### Premier semestre

**DIT 351 : Mathématiques et Sciences physiques pour l'ingénieur (UE Fondamentale)**

Mathématiques / Electricité du Bâtiment / Recherche Opérationnelle

**DIT 352 : Mise à niveau Technologique (UE Optionnelle)**

RDM I (Dues) / Dessin et DAO I (Dues)  
Technologie de construction (Dues)

**DIT 353 : Anglais et Communication (UE Fondamentale)**

Anglais technique et Commerciale  
Technique de communication et d'expression

**DIT 354 : Génie urbain 1, (UE Fondamentale)**

Géotechnique I / Route I

**DIT 355 : Management, (UE Fondamentale)**

Economie générale  
Marché des travaux et législation des entreprises

### Deuxième semestre

**DIT 361 : Sciences pour l'ingénieur, (UE Fondamentale)**

Programmation Langage C / Calcul numérique

**DIT 362 : Calcul de structures I, (UE Fondamentale)**

RDM II / Béton Armé I / Construction Métallique I

**DIT 363 : Physique de l'Habitat I,**

Thermique du bâtiment / Acoustique

**DIT 364 : Hydraulique, (UE Fondamentale)**

Hydrogéologie / Hydraulique Urbaine

**DIT 365 : Communication graphique appliquée au BTP, (UE Fondamentale)**

Lecture de plan, métré et devis  
Dessin et DAO II / Topographie générale

### Troisième semestre

**DIT 471 : Physique de l'Habitat II, (UE Fondamentale)**

Traitement de l'air / Efficacité énergétique et énergie renouvelable

**DIT 472 : Génie urbain 2, (UE Fondamentale)**

Topographie II / Géotechnique II

**DIT 473 : Calcul de structures 2, (UE Fondamentale)**

Béton Armé II / Construction Métallique II

**DIT 474 : Génie urbain 3, (UE Fondamentale)**

Route II / Assainissement Urbain / CAO (Covadis, Robot...)

**DIT 475 : Projets et laboratoires 1, (UE Fondamentale)**

Gestion de projet / Projet Béton armé /  
Etude d'un projet de bâtiment

**DIT 476 : Projets et laboratoires 2, (UE Fondamentale)**

Etude d'un projet d'hydraulique (AEP)  
Laboratoires (MAT, Sol)

### Quatrième semestre

**DIT 481 : Stage et projet de fin d'études, (UE Fondamentale)**

Méthodologie de rédaction d'un PFE  
Stage et PFE

En cours du soir, les unités d'enseignements sont réparties sur 6 semestres

## V ADMISSION EN CLASSE SUPERIEURE

A la fin de chaque année universitaire, un conseil de classe déterminera la liste des étudiants admis en classe supérieure : la moyenne de 10/20 sur l'ensemble des matières de l'année est exigée. Sur décision du conseil de classe, les étudiants n'ayant pas obtenu cette moyenne seront admis à redoubler l'année ou exclus.

La présence des étudiants aussi bien aux cours, aux travaux dirigés qu'aux travaux pratiques est obligatoire. Toute absence non justifiée entraîne la note zéro pour les devoirs et examens qui auraient lieu ce jour-là.

En cas d'absences justifiées, l'élève est convoqué à une épreuve de remplacement. Il ne peut y avoir de justification à une épreuve de remplacement. Toute absence justifiée ou non justifiée à celle-ci est sanctionnée par la note zéro.

Les absences au cours sont récapitulées à la fin de chaque semestre et entraînent les pénalités prévues à l'article 20 du règlement intérieur.

Le Département peut décider à tout moment du renvoi d'un étudiant soit pour indiscipline constatée, soit pour absentéisme constaté conformément aux textes du règlement intérieur.

A l'issue de la formation, il est délivré à l'Etudiant le Diplôme d'Ingénieur Technologue (DIT) diplôme délivré par l'Université.

## VI COUT DE LA FORMATION

Le coût de la formation est constitué :

- des droits d'inscription** régis par l'arrêté n°17072 en date 18 octobre 2013 du Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur et sont payés à l'université via une institution bancaire ;
- des frais d'écologie** payés au niveau des caisses de l'Ecole Supérieure Polytechnique.

### A) Les Droits d'inscriptions

Les Droits d'inscription sont répartis en deux groupes :

- Les étudiants UEMOA (ressortissants des pays de l'UEMOA ou des pays signataires d'accord de coopération spécifiques avec le Sénégal)

Année	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>
Classe Jour	25 000 Frs	50 000 Frs	50 000 Frs

- Les étudiants hors UEMOA (ressortissants des pays qui ne sont pas dans le lot 1)

Année	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>
Classe Jour	200 000 Frs	400 000 Frs	400 000 Frs

### B) Les frais d'écologie

- Personnes physiques**

#### a. Etudiants UEMOA

CLASSE	FI UCAD	FI ESP	Mensuali tés	Nbre de mois	TOTAL ANNUEL
DIT 1	25 000	135 000	150 000	9	1 510 000
DIT 2	50 000	110 000	150 000	9	1 510 000
<b>TOTAL FORMATION</b>					<b>3 020 000</b>

#### b. Etudiants hors UEMOA

CLASSE	FI UCAD	FI ESP	Mensuali tés	Nbre de mois	TOTAL ANNUEL
DIT 1	200 000	310 000	150 000	9	1 860 000
DIT 2	400 000	110 000	150 000	9	1 860 000
<b>TOTAL FORMATION</b>					<b>3 720 000</b>

- Personnes morales**

#### a. Etudiants UEMOA

CLASSE	FI UCAD	FI ESP	Mensuali tés	Nbre de mois	TOTAL ANNUEL
DIT 1	25 000	185 000	200 000	9	2 010 000
DIT 2	50 000	160 000	200 000	9	2 010 000
<b>TOTAL FORMATION</b>					<b>4 020 000</b>

#### b. Etudiants hors UEMOA

CLASSE	FI UCAD	FI ESP	Mensuali tés	Nbre de mois	TOTAL ANNUEL
DIT 1	200 000	360 000	200 000	9	2 360 000
DIT 2	400 000	160 000	200 000	9	2 360 000
<b>TOTAL FORMATION</b>					<b>4 720 000</b>

## C) Le paiement à l'inscription

### a. Etudiants UEMOA

CLASSE	FI UCAD	FI ESP	Juin	Juillet	TOTAL INSC.
DIT 1	25 000	135 000	150 000	150 000	460 000
DIT 2	50 000	110 000	150 000	150 000	460 000

### b. Etudiants hors UEMOA

CLASSE	FI UCAD	FI ESP	Juin	Juillet	TOTAL INSC.
DIT 1	200 000	310 000	150 000	150 000	810 000
DIT 2	400 000	110 000	150 000	150 000	810 000

Les étudiants pris en charge par un organisme ou une entreprise sont soumis aux mêmes conditions de règlement que les particuliers. Toutefois la somme avancée à l'inscription leur sera remboursée dès que le paiement par l'organisme ou l'entreprise parviendra à l'E.S.P.

Pour les étudiants qui optent pour le paiement mensualisé, il est à retenir que le dernier délai de paiement est fixé au 05 du mois.

## VII DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature comporte :

- ◆ Un formulaire de préinscription à remplir
- ◆ Un curriculum vitae
- ◆ Un extrait de naissance – 6 mois
- ◆ Les copies légalisées des diplômes (BAC et BAC+2 dans le domaine du génie civil ou dans le domaine des sciences : Math-physiques/Physique-chimie).
- ◆ Les relevés des notes du diplôme présenté (DUT, BTS, DST ou du diplôme équivalent)
- ◆ Une attestation de prise en charge en cas de financement par un organisme ou une entreprise.
- ◆ Frais de dossier : **15 000 FCFA**

**N.B :** La DAP de l'UCAD exige que tous les primo entrants à l'UCAD déposent leurs dossiers de candidature en passant par la plateforme dédiée : [equivalence.ucad.sn](http://equivalence.ucad.sn)

**Les dossiers incomplets sont classés sans suite.**

Université Cheikh Anta Diop Dakar  
Ecole Supérieure Polytechnique



**DEPARTEMENT GENIE CI VIL**

**FORMATION D'INGENIEUR  
TECHNOLOGUE**

**DIPLOME D'INGENIEUR  
TECHNOLOGUE**

**COURS DU JOUR**  
*Formation en 2 ans*

**ANNEE UNIVERSITAIRE**

**2022 / 2023**

Pour tout renseignement supplémentaire, contacter :  
Département Génie civil  
☎ : 33 824 48 87–Fax 33 824 29 26  
Email : [geniecivil@esp.sn](mailto:geniecivil@esp.sn) / [seyndoye@esp.sn](mailto:seyndoye@esp.sn)